

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Samedi 8 février, à 15 heures, au Café Noverraz, à Lausanne
Assemblée générale extraordinaire :

ORDRE DU JOUR

1. Exposé du Comité sur le projet de fusion des deux groupements vaudois d'ingénieurs et d'architectes.
2. Discussion de ce projet.
3. Votation sur les propositions de la Section vaudoise de la S. I. A.

Le même jour, à 16 heures, dans le même local *Assemblée générale ordinaire :*

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Comité sur l'exercice 1929.
Rapport des réviseurs des comptes.
Discussion et votation sur ces rapports.
Décisions sur l'emploi des fonds disponibles de la Société.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.**Section de Neuchâtel.**

*Rapport du Comité sur l'exercice 1929
présenté à l'Assemblée générale du 28 janvier 1930.*

Messieurs et chers Collègues,

Au moment où l'exercice 1929 vient de se terminer, pour prendre rang dans les annales de notre Société, votre Comité se sent pressé de rendre ses comptes, comme il convient de le faire, et de passer en revue l'activité déployée au cours de l'année dernière, avant que nos faits et gestes ne tombent dans l'oubli. C'est aussi pour chaque membre l'occasion de dire si l'activité du Comité qu'il a nommé a répondu à son attente, et peut-être aussi de se demander s'il a personnellement rempli son devoir, en contribuant au travail en commun avec toute l'ardeur dont il était capable.

Votre Comité a fait son possible pour rendre nos séances intéressantes, mais il ne lui appartient pas de dire s'il y a réussi... Pour la liquidation des affaires courantes, il constate que c'était une bonne mesure que de le compléter à cinq membres, afin de donner une meilleure représentation aux architectes.

Nous avons débuté l'année dernière avec 41 membres et nous nous trouvons 42 à la fin de l'exercice, dont 19 architectes et 23 ingénieurs. Une admission s'est produite, soit celle de M. Ferdinand DuBois, ingénieur. — L'augmentation est plutôt modeste et il faudra faire un sérieux effort pour arriver au chiffre de 50 que nous nous étions tracé. Trois de nos doyens, M. Ernest Prince, architecte, Samuel de Perrot, ingénieur et Paul Robert, ingénieur, ont été nommés « membres émérites » par le Comité central, pour avoir fait partie de la Société durant 35 ans. A ce titre, ils sont dispensés de payer une cotisation et vous en avez décidé de même pour ce qui concerne la Section. — C'est un honneur qui vient tout seul avec l'âge, et c'est dommage que cette médaille ait son revers.

La Section a tenu six séances en 1929, toutes précédées du souper traditionnel. L'un d'eux s'est tenu à Marin. La fréquentation a été de 16 membres en moyenne, ce qui représente le 40% de l'effectif de la Société. Il y a progrès sur l'année dernière, mais il semble que l'on pourrait arriver à mieux. Faudra-t-il que le Comité organise un service de place, aux soirs des séances, pour y amener un plus grand nombre de participants?

Nous avons entendu une amusante conférence, avec projections lumineuses, de notre collègue M. J. Béguin, architecte, sur « La caricature à travers les âges » et fait un « Voyage à Salonique et sur ses remparts » en compagnie de M. Fluck, ingénieur. Une charmante sortie, pour visiter la plage de la Tène et ses récentes installations, fut l'occasion d'entendre M. le professeur Argand dans une de ses fulgurantes impro-

visations sur un sujet dont il possède tous les secrets. — Mentionnons encore, pour être complet, que notre collègue M. Matthey, architecte, nous a promenés avec amabilité dans l'aile nord du Château de Neuchâtel, récemment réoccupée, après restauration. Nos meilleurs remerciements à ceux qui nous ont procuré le plaisir de les entendre.

Dans le domaine professionnel, nous nous sommes demandé si nous ne devons pas intervenir pour que les travaux faits par l'Etat soient réservés aux entrepreneurs suisses, à l'exclusion de ceux de nationalité étrangère, même domiciliés dans le canton. Mais, après examen, il a été décidé de n'en rien faire.

La protection des titres d'ingénieur et d'architecte a aussi été discutée. Si utile qu'elle puisse paraître à plusieurs, chacun a pu se rendre compte que c'est là une question très délicate, qui ressort du domaine cantonal.

A deux reprises, nous avons abordé le problème des voies de communications à créer entre le Haut et le Bas de la ville, qui va être présenté devant les autorités communales. — Nos discussions ont en tous cas fait ressortir que la question des communications par la gare C. F. F. est un des éléments de ce problème et que, pour la partie ouest de la ville, on ne peut pas se passer d'envisager le projet de route dite « de la Corniche » ; c'est pourquoi nous avons été amenés à demander que ce projet soit porté au plan d'alignement, ce qui sera fait prochainement.

Pour la question des communications par la gare, nous avons déjà eu l'occasion de donner notre avis en 1925, mais l'autorité communale n'en a pas tenu compte dans ses décisions. Aurons-nous encore l'occasion d'intervenir après la clôture du concours d'architecture récemment ouvert pour un nouveau bâtiment aux voyageurs prévu au niveau des voies? C'est une question qui méritera d'être reprise en 1930, s'il n'est pas trop tard.

Quant aux communications entre les Parcs et la Ville, il convient d'attendre l'exposé du Conseil communal.

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons cru pouvoir vous confier, en confiance, que le volume « Neuchâtel » de la *Maison bourgeoise en Suisse* était à l'impression et qu'il verrait le jour en 1929. Nous nous sommes trompés de quelques mois seulement ; les planches sont au tirage. Le texte sera présenté à la Commission compétente à fin mars et le volume sortira entre mars et juin.

Au nom du Comité :

Le président : PHILIPPE TRIPET, ing.

Le secrétaire : JACQUES BÉGUIN, arch.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons sur les systèmes d'équations aux dérivées partielles, par Maurice Janet. — Fasc. IV des « Cahiers scientifiques » publiés sous la direction de M. G. Julia. — Paris, 1929, Gauthier-Villars ; 1 volume VIII-122 pages. — 30 fr.

M. Janet est bien connu des mathématiciens par ses travaux sur les systèmes d'équations aux dérivées partielles, en particulier par sa thèse et le fascicule du « Mémorial des Sciences mathématiques ». Le volume dont nous parlons est une mise au point des résultats acquis dans ce domaine par les méthodes de Riquier et de l'auteur lui-même. Il s'agit de la détermination des intégrales desdits systèmes au point de vue de Cauchy, c'est-à-dire au point de vue local. Clairement rédigé et bien présenté, cet ouvrage prendra place dans la bibliothèque de tout mathématicien à côté des *Leçons* de M. Goursat.

G. J.

Précis de la construction des charpentes soudées. —

Editions « Arcos ». La soudure électrique autogène S. A., Bruxelles¹. — Un volume de 112 pages (15 × 23 cm), avec 142 figures dans le texte et 3 planches hors texte.

Cet ouvrage, dû à la collaboration de spécialistes éminents, parmi lesquels M. H. Dustin, professeur à l'Université libre de

¹ Agence à Lausanne (Prélaz).

Bruxelles, est un exposé systématique, concis, mais très clair, d'un caractère tout scientifique mais sans pédanterie, des principes du soudage à l'arc électrique et de la manière dont il convient de les appliquer à la construction des charpentes pour en tirer tout le bénéfice possible, tant au point de vue technique qu'au point de vue économique.

Résumé de la table des matières : Etude des soudures. — Etude des assemblages soudés. — Règles générales du calcul des soudures. — Dessin d'une construction soudée. — Etude d'une charpente-type. — Coût d'une charpente soudée. — Montage avant soudure. — Cas spéciaux et assemblages difficiles. — Réglementation du soudage. — Vérification des constructions soudées. Précaution à prendre par les soudeurs.

Appareillage électrique haute tension (théorie et construction) par Ch. Bresson, ingénieur en chef des ateliers de Delle. — Volume 16 × 25, IV-460 pages, 379 figures. — 1929. — Relié, 118 fr.; broché, 108 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

L'ouvrage de M. Bresson donne sur cette branche capitale de l'électrotechnique appliquée une vue d'ensemble où sont exposées la théorie, la construction, l'installation de l'appareillage pour les stations à haute tension à grande puissance. Après avoir rappelé les qualités que l'on doit exiger du matériel et des installations, l'auteur étudie les problèmes posés par l'isolement, l'échauffement normal, les effets thermiques et électrodynamiques des grands courants, la rupture des circuits par l'intermédiaire d'un arc, les effets des surtensions. Les principes et détails de construction des appareils de coupe et de protection (sectionneurs, disjoncteurs à huile, coupe-circuits, bobines de réactance, bobines de choc, parafoudres, etc.) sont largement développés dans les chapitres suivants. De nombreux renseignements sont donnés sur les installations les plus fréquentes à l'intérieur des bâtiments et à l'air libre.

Organisation et exploitation des garages et ateliers de réparation d'automobiles, par Nic Erpelding, ingénieur-motoriste et A. Goëau-Brissonnière, avocat à la Cour d'Appel de Paris. — Ouvrage patronné par la Fédération des Chambres syndicales des Motoristes de France et des Colonies. — 1 volume 16 × 25, de 397 pages, avec 217 figures et de nombreux tableaux dans le texte. — Relié. — Prix net : 75 francs. — Librairie Polytechnique Ch. Béranger, à Paris.

Cet ouvrage, écrit par deux hommes du métier, l'un « technicien », l'autre juriste, et préfacé par M. Le Trocquer, ancien Ministre français des travaux publics, passe en revue l'emplacement, la construction, l'aménagement, l'outillage et l'exploitation des garages d'automobiles, tant du point de vue juridique et commercial que du point de vue « technique ». Les architectes entre autres y trouveront des données fort utiles pour la rédaction de tout projet de garage rationnellement conçu.

La technique moderne et les formules de la parfumerie, par Henri Fouquet, conseiller technique en parfumerie. — Un volume (14 × 22), de 514 pages, avec 2 figures dans le texte. — Prix 75 fr. — Librairie polytechnique Ch. Béranger à Paris.

L'auteur insiste longuement sur la façon de construire un parfum. C'est un point capital, dont la compréhension exacte servira ensuite pour toutes les autres préparations. Il décrit aussi avec beaucoup de soins, et pour les mêmes raisons, la façon de préparer de bonnes infusions et il s'est attaché à donner des méthodes et des procédés qui soient simples à appliquer, tout en procurant les meilleurs résultats à tous les points de vue : facilité de fabrication, prix de revient, qualité et finesse des produits.

Cet ouvrage vise les essences naturelles et matières premières, les parfums artificiels et synthétiques, les parfums sans alcool, les lotions, les eaux de Cologne, les produits dentifrices, les crèmes et produits de beauté, les poudres de riz et poudres diverses, les fards, tout ce qui concerne la cosmétique, les cold-creams, les sels pour bains, les produits fumigatoires, les essences artificielles de fruits.

CARNET DES CONCOURS

Deuxième concours de mécano-culture.

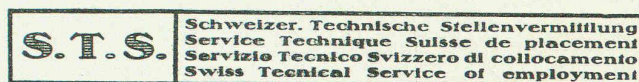
Le premier concours d'orientation de la mécanique appliquée à l'industrie du sol a été organisé en septembre 1929, à Lausanne, par l'Institut international de mécano-culture.

Le Jury a pu apprécier les travaux de 37 candidats et a décerné 3 prix et 5 mentions honorables parmi les projets présentés¹.

Encouragé par ce succès et pour parfaire l'œuvre entreprise, le Jury international a décidé d'organiser de nouveau, à Lausanne, en septembre 1930, un deuxième concours d'orientation, toujours dirigé par le même principe : *la recherche d'un machinisme apte à exécuter tous les travaux d'une petite exploitation agricole dont la base a été établie sur une ferme de 15 hectares.*

Les candidats peuvent d'ores et déjà demander le programme détaillé au secrétariat de l'Institut international de mécano-culture, 3, rue Pichard, à Lausanne.

¹ Voir *Bulletin technique* du 11 janvier 1930 page, 9.



ZÜRICH. Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

43. *Technicien-praticien*, ayant quelques années de contact avec les ouvriers, âgé de 30 à 35 ans, avec santé et prestance excellentes, recherché par Société industrielle en Italie (Système Bedaux). La spécialité n'importe pas. Le contact avec les ouvriers est l'essentiel.

45. Jüngerer, tüchtiger, deutsch oder französisch sprechender *Konstruktions-Zeichner* auf das technische Bureau einer bekannten Schweizer-Firma. Eintritt sofort. Deutsche Schweiz.

41. *Technicien* pour chauffage central, expérimenté et spécialisé dans l'installation du chauffage central à distance. *Non-spécialistes* exclus. Suisse romande.

65. *Ingénieur* connaissant les installations frigorifiques de préférence automatiques, parlant et écrivant couramment l'allemand et le français. Midi de la France. (Communication suisse.)

75. *Maschinen-Zeichner* oder Jüng. *Ingenieur* für sofort. Dauerstelle. Zürich.

Bau-Abteilung.

80. *Ingénieur* connaissant le béton armé et très au courant de la statique, pour le bureau d'études de travaux hydro-électriques d'une Société parisienne. Paris.

86. Jüngerer *Ingenieur* oder *Tiefbautechniker*, auf Ingenieur-bureau Zentralschweiz (Grenze Ost-Schweiz), für Strassenbau und Bachverbauungen.

88. *Technicien-architecte*, très habile dessinateur, connaissant aussi devis et métrés, est cherché pour de suite. Bureau d'architecte à la montagne. Suisse romande.

32. *Bon dessinateur architecte* ayant la pratique des travaux du bâtiment. Bureau d'architecte. Bords du Léman.

94. *Eisenbeton-Ingenieur* perfekter Statiker, aushilfsweise (ev. für Heimarbeit) Ing. Bureau Zürich, sofort.

132. *Dessinateur-architecte* qualifié ayant une certaine pratique pour établissement des projets avec perspectives place stable. Suisse romande.

1432. *Selbständ. Bau-Ingenieur* (Statiker) mit mehrjähr. *Bu-reaupraxis* im Eisenbetonbau. Dauerstelle. Ing. Bureau Zürich. Deutsch und französisch.

Technicien-géomètre. Jeune homme sérieux et capable, pour bureau dans le canton du Tessin. Travail durable et bon traitement.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service technique de placement, Tiefenhöfe, 11, Zurich.